

## Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024

Semestre 4

Filière ERGOTHERAPIE

Université  
de Limoges

ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024											
Semestre 4											
Filière ERGOTHERAPIE											
SESSION 1							Session de seconde chance				
Libellé	Points ECTS /30	Coef	Nature	Modalité	Durée	Validation UE	Règles de compensation	Modalité	Durée	Validation UE	Règles de compensation
<b>Domaine de savoir n° 2 : Sciences médicales</b>											
UE 2.6 S4 - DYSFONCTIONNEMENT CARDIO-RESPIRATOIRE ET METABOLIQUE	2		CT	Ecrit	1h30	AJ si < 20/40 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle	Ecrit	1h30	AJ si < 20/40 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle
<b>Domaine de savoir n° 4 : Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute</b>											
UE 4.3 S4 - TECHNIQUE DE POSITIONNEMENT	1		CT	Ecrit	1h	Compensable si >=9/20 moyenne à 10	UE Compensables AJ si < 50/100	Ecrit	1 h	Compensable si >=9/20 moyenne à 10	UE Compensables AJ si < 50/100
UE 4.5 S4 - TRAITEMENT ORTHETIQUE	4					Compensable si >=9/20 moyenne à 10				Compensable si >=9/20 moyenne à 10	
Réalisation d'Orthèses		2	CC	Pratique		Compensable si >=9/20 moyenne à 10	Matières compensables AJ si < 40/80	Pratique	10 minutes	Compensable si >=9/20 moyenne à 10	Matières compensables AJ si < 40/80
Orthétique		2	CC	Ecrits		Compensable si >=9/20 moyenne à 10		Ecrit	1h	Compensable si >=9/20 moyenne à 10	
UE 4.4 S4- TECHNIQUES DE REEDUCATION ET DE READAPTATION	6					AJ si < 72/120 moyenne à 12	Pas de compensation semestrielle			AJ si < 72/120 moyenne à 12	Pas de compensation semestrielle
Etude de cas		4	CT	Ecrit	3h	Compensable si >= à 36/80 moyenne à 12	Matières compensables AJ si < 72/120	Ecrit	3h	Compensable si >= à 36/80 moyenne à 12	Matières compensables AJ si < 72/120
Dossier		2	CC	Dossier + Oral		Compensable si >= à 18/40 moyenne à 12		Correction d'un dossier		Compensable si >= à 18/40 moyenne à 12	
<b>Domaine de savoir n° 5 : Méthode de travail</b>											
UE 5.3 S4 - METHODE DE RECHERCHE	1		CC	Ecrit + Oral		AJ si < 10/20 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle	Correction d'un écrit		AJ si < 10/20 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle
UE 5.6 S4 - ANGLAIS PROFESSIONNEL	2		CC	Ecrit + Oral		AJ si < 20/40 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle	Correction d'un écrit		AJ si < 20/40 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle
<b>Domaine de savoir n° 6 : Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute</b>											
UI 6.3 S4 - CONDUITE D'UNE INTERVENTION EN ERGOTHERAPIE (C3/C4)	6		CC	Ecrit + Oral		AJ si < 72/120 (moyenne à 12) ou si stage UE 6.7. S3 pas réalisé	Pas de compensation semestrielle	Correction d'un écrit		AJ si < 72/120 moyenne à 12	Pas de compensation semestrielle
UE 6.7 S4 : STAGE PROFESSIONNEL	8		CT	Validation du niveau de compétences attendu		AJ si non validé	Pas de compensation semestrielle	Validation du niveau de compétences attendu		AJ si non validé	Pas de compensation semestrielle